

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **149 (2004)**

Heft 9: **Spécial "90 ans des Forces Aériennes suisses"**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois »: Capitaine Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 078 613 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

La Suisse a mal à sa politique de sécurité

■ Col Denis Froidevaux¹



Depuis quelques semaines, plusieurs indicateurs portant sur l'état de santé du principal outil de sécurité du pays, notre armée, seraient au rouge. On apprend que le corps des instructeurs a le blues, que l'armée naviguerait à vue, que la troupe serait démotivée, que la base ne comprendrait plus les réformes en cours... bref que la situation serait en passe de nous échapper, le tout étant bien entendu imputable aux officiers en charge de la réforme. Cette vision tubulaire d'une situation bien réelle ne correspond pourtant pas à la réalité d'une situation qui, elle, frise la schizophrénie.

Si le mal était beaucoup plus profond, si ces symptômes n'é-

taient que l'arbre qui cache la forêt? Si, finalement, le vrai problème résidait dans la difficulté de ce pays à définir une stratégie politique au milieu d'une Europe en pleine mutation? Notre pays ne serait-il pas comme paralysé face aux choix politiques à venir, rendant ainsi toute réflexion sur une stratégie sécuritaire aussi aléatoire qu'un billet de tribolo?

On voit émerger la vraie question: quel rôle notre pays veut-il jouer dans un environnement en constante évolution? Que voulons-nous faire de notre destin commun? Cela, c'est la question cruciale et centrale.

Voulons-nous assurer seuls notre propre sécurité? Voulons-nous au contraire prendre en compte les réalités d'aujourd'hui et nous attaquer à nos vaches sacrées, comme par exemple la neutralité en concluant des alliances, ou voulons-nous remettre notre destin sécuritaire dans les mains d'autres?

Une chose est sûre: ce débat n'est pas celui des militaires mais appartient bel et bien à nous tous et, plus particulièrement, à notre classe politique. Que l'on nous dise une fois pour toute ce que l'on veut faire dans ce pays en

matière de stratégie sécuritaire, et alors nous remplirons notre mission comme nos aïeux l'ont toujours fait, avec rigueur et dans une dimension d'intérêt général. Dans les faits, les vrais problèmes de notre politique de sécurité résident dans trois éléments-clefs parmi d'autres.

Primo: la démission progressive d'une certaine classe politique

La carence d'intérêt d'une partie grandissante de la classe politique pour les problèmes sécuritaires dans ce pays, qui considère que la vraie sécurité est sociale, et non militaire ou policière. Quelle touchante naïveté que d'imaginer qu'un pays prospère, qui aurait les moyens de se payer une politique sociale digne de ce nom, peut se passer d'une stratégie de sécurité au sens large du terme! D'ailleurs pour un Parlement de milice, on peut compter sur les doigts de la main le nombre d'officiers de milice qui y siègent... ceci expliquerait-il cela?

¹Président de la Société vaudoise des officiers.

Secundo: l'escroquerie financière

Les moyens attribués ne correspondent plus à la mission, pire le peuple a accepté un armée à 4,2 milliards, ce qui aujourd'hui n'est plus qu'un vague souvenir.

Résumons: Armée XXI aurait dû coûter dans la variante idéale 4,5 milliards de francs, budget planifié et indirectement accepté par le peuple. Le budget disponible était de 4,2 milliards de francs; après les programmes d'assainissement I et II, il reste 3,8 milliards. Restons crédibles!

Que des économies soient réalisées, que des synergies avec les cantons soient développées partout où cela est possible, que l'on réduise le train de vie de notre système, que l'on simplifie la logistique, que l'on réduise les systèmes d'armement... oui, d'ailleurs on le fait chaque jour! Mais que l'on maintienne la même mission à une organisation en lui réduisant son budget de 700 millions relève de l'escroquerie!

Nous, militaires, devons dire stop! De deux choses l'une, soit l'on modifie la mission de l'ar-

mée, donc la Constitution fédérale, soit les moyens nécessaires à l'exécution de la mission sont accordés. Il en va de la crédibilité de notre armée, donc de la nôtre en qualité d'officier de milice ou professionnel.

Tertio: le syndrome «Manpower» ou le recours systématique à l'armée pour des missions subsidiaires

D'une armée d'instruction qu'elle était en 2002 (seuls les 5% du temps était consacré à l'engagement), elle a passé à une armée d'engagement: en 2004, 60% du temps y était consacré. Cela représente 1200 hommes 24 heures sur 24 et 365 jours par année!

Si le fait de produire de la sécurité là où il le faut et quant il le faut est certainement à haute valeur ajoutée pour notre pays, il est des limites à ne pas franchir, celles qui après nous avoir fait perdre notre «pouvoir faire» faute de moyens financiers, va nous faire perdre notre «savoir faire», faute de périodes d'instruction suffisantes. Et comment ne pas penser que, finalement, face aux 1500 policiers

manquants dans ce pays cette solution est très confortable pour tous, sauf pour l'armée.

Conclusions

L'armée est devenue l'otage de la dramatique situation financière de la Confédération, qui ira en s'empirant... Actuellement nous ne sommes plus en mesure, faute de moyens, de remplir la palette complète des missions définies dans la Constitution, qui vont des engagements subsidiaires à la défense. Si rien n'est entrepris, la structure court un risque majeur, celui d'implorer et d'arriver là où les extrémistes du GSSA voulaient nous conduire... à son démantèlement.

Alors que faire... se résoudre à abandonner une partie du spectre des missions, donc modifier la Constitution? Renoncer à recruter le 100% du potentiel annuel? Donc renoncer à l'obligation de servir? Supprimer des cours de répétition pour réaliser des économies? Tout est possible mais cela ne remplacera pas le vrai débat que nous devons avoir. Il faudra se poser les vraies questions face à nos vaches sacrées, qui pourtant ne sont pas des reines...

D. F.



AGENDA

SSO-SVO

Septembre 2004



Tir Intergroupement

29 octobre 2004 sur la place d'armes de Bière, avec souper.

Groupement de Lausanne

La section des cavaliers organisera, cet automne, un cours d'équitation pour débutants et officiers désirant se remettre en selle. Il aura lieu au Manège du Chalet-à-Gobet, le vendredi soir de 19 h à 20 h. Début du cours: vendredi 1er octobre 2004. Durée du cours: 10 leçons. Coût forfaitaire: Fr. 250.- pour les 10 heures. Le programme du cours fait que l'on passe progressivement à apprendre à monter et à descendre correctement de cheval, pour finir par savoir le faire partir au galop et l'arrêter, en manège. La tenue est libre, mais il est recommandé d'avoir une protection pour la tête. Ce cours est ouvert aux officiers et à leurs épouses/époux.

Tous celles et ceux qui désirent y participer, ou obtenir d'autres renseignements, s'adressent au Col Charles-Albert Ledermann, tél. 021 921 25 68, fax 021 922 71 45.

Les lieutenants des promotions 2003, habitant le Canton de Vaud, recevront automatiquement un bulletin d'inscription.

Programme section de tir au pistolet

11 septembre, 9 h - 11 h 30: entraînement et tir au carnet 25 et 50 m

2 octobre: Tir Inter-unités des troupes romandes

3 octobre, 8 h 30 - 12 h: Tir de clôture à Chamblon + repas

11 décembre: journée du Tir de Noël à Yverdon-Les-Bains

Pour de plus amples informations, prière de contacter la présidente du Groupement:
major Dominique Koepfel,
021 652 88 58, e-mail: reconet@bluewin.ch

CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRE

Programme du 2^e semestre

- Cours N° 8** 9 septembre 18 h 30; Droit international et guerre asymétrique (Arnaud Dotezac)
- Cours N° 9** 23 septembre 18 h 30; Premières leçons militaires de l'opération «Liberté de l'Irak» (mars-avril 2003) (cap Pierre Streit, adjoint au directeur scientifique du CHPM)
- Cours N° 10** 7 octobre 18 h 30; Les Alpes, enjeu des puissances européennes (Honoré Coquet)
- Cours N° 11** 21 octobre 18 h 30; Pacification des territoires et des populations: relecture des écrits de Bugeaud, Gallieni et Lyautéy (br Michel Chabloz, directeur scientifique du CHPM)
- Cours N° 12** 4 novembre 18 h 30; De la chair à canon aux licenciements en masses, un siècle d'errements dans la conduite du personnel (col Pierre Altermath)
- Cours N° 13** 18 novembre 18 h 30; La méthode lyautéenne de pacification et les opérations multinationales du XXI^e siècle (lt-col Jean-Pierre Renaud)
- Cours N° 14** 2 décembre 18 h 30; Vauquois ou la guerre des mines 1914-1918 (Pierre-Alain Boilley)
- Saint-Nicolas** samedi 4 décembre dès 17 h 30

Demande de renseignements: mail:chpm-pully@bluewin.ch;
tél. 021 729 46 44